



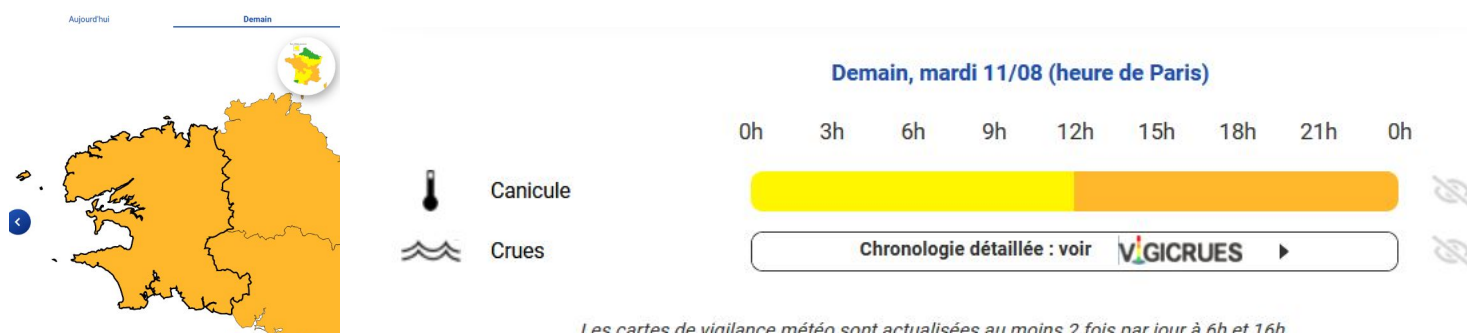
PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU **ORANGE POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **Météo-France**



Qualification de la situation : début de la vigilance orange à midi mardi 11 août 2026.

Pour la journée du mardi 11 août 2026 et la nuit suivante :

Le soleil domine largement du matin au soir. Pour la nuit : le ciel est clair toute la nuit.

Vent faible dans l'ensemble.

Températures maximales pour le jour : de 28 à 30 degrés sur le nord-ouest du département. Ailleurs comprises entre 31 et 34 degrés. Ces températures sont au-dessus des valeurs de saison.

Températures minimales pour la nuit suivante : de 18 à 21 degrés, et 22 degrés sur la Cornouaille côtière.

Ces températures se situent localement très au-dessus des valeurs normalement observées.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)

- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ;
- ➔ S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 10 août 2026

Le Préfet,

Pour le Préfet, le Secrétaire Général,

Rémi RECIO

